

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 42 (1928)

Heft: 4

Rubrik: Gesellschaftschronik = Chronique de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Blatte sieht das beiliegende Ex libris von Basel-Augst viel komplizierter und schwer verständlicher aus. Und doch zeigt gerade es, dass der Künstler versteht, in sinniger und geschmackvoller Weise auch schwierigeren Aufträgen gerecht zu werden. Das Blatt soll, wie schon die Aufschrift zeigt, zwei Anforderungen genügen. „Aus der Bücherei Basel-Augst“ weist auf die Bibliothek-Besitzerin hin, darum auch unten das Wappen von Basel-Augst, in Rot der gekrönte Löwenkopf. Diesem Umstand ist auch dadurch Rechnung getragen, dass dieser Schild am grössten ist. „In memoriam Ed. Hartmann-Dvbrit“ weist auf den Donator hin, der durch eine hochherzige Schenkung den grössten Teil seiner Bibliothek Basel-Augst vermachte. Die beiden Jahrzahlen geben das Todesjahr des Donators (1913) und das der Stiftung des Blattes durch die Tochter des Donators. Die beiden Baslerwappen endlich weisen auf die Heimat des grossen Gönners, auf Basel hin, sowie auf Baselland, in dessen Gebiet Basel-Augst liegt. Diese Kenntniss vorausgesetzt, wird man das gefällige Blatt erst recht würdigen und verstehen.

P. R. H.

Bibliographie.

PIERRE MAROT, **Les blasons lorrains de l'Armorial de Gilles le Bouvier** (hérald Berry). *Le Registre de noblesse* du hérald Berry est l'un des plus célèbres armoriaux de France. Il a été composé au milieu du XV^e siècle. Le manuscrit qui en est conservé à la Bibliothèque nationale à Paris (fonds français n^o 4985) a été publié *in extenso*, en 1866, par Vallet de Vèrille. Cette édition, élégamment présentée, a été faite sans grand soin. Elle est à remplacer. Dans l'Armorial de Berry, les blasons étant rangés dans un ordre géographique, il sera bon que chaque chapitre soit l'objet des soins d'un érudit bien informé de l'histoire d'une province.

M. Marot, archiviste du Département de Meurthe-et-Moselle, s'est chargé des armoiries de la Lorraine, du Barrois et du pays messin. Il a eu affaire à 115 blasons dont il est arrivé à identifier presque tous les propriétaires, tâche difficile, car les noms sont souvent inexactement reproduits dans le manuscrit, et les armoiries n'y sont pas toujours correctement figurées. Par d'heureuses comparaisons entre les blasons peints dans l'armorial et les sceaux qu'il a su retrouver, l'éditeur a corrigé maintes erreurs héraldiques et onomastiques.

M. Georges Huardet et moi, nous nous proposons de publier les chapitres du *Registre de noblesse* qui concernent la Normandie, la Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté.

Max Prinnet.

Gesellschaftschronik. — Chronique de la Société.

Die 36. Jahresversammlung fand Samstag und Sonntag, 29. und 30. September, in Genf statt. Leider war sie nicht sehr vom Wetter begünstigt. Nachdem sich die meisten Teilnehmer an ersterem Tage gegen 12 Uhr am Bahnhof getroffen hatten, wurde nach einem gemeinsamen, am Buffet eingenommenen Mittagessen erst die Kirche St. Pierre besucht und dann die durch Herrn Dr. Déonna arrangierte kleine, aber höchst interessante und instruktive heraldische Ausstellung im Musée d'art et d'histoire besichtigt. Ebendort fand die Generalversammlung statt. Nach Verlesung sowie Genehmigung von Jahresbericht und Jahresrechnung wurde von der Versammlung auf Vorschlag des Vorstandes Herr Jean de Pury, der eigentliche Gründer der Gesellschaft und von 1919 bis 1925 deren Präsident, der aus Gesundheitsrücksichten seinen Rücktritt aus dem Vorstand zu nehmen sich veranlasst sah, durch Akklamation zum Ehrenmitglied ernannt. Im weiteren wurde als Ort der nächstjährigen Versammlung Altdorf bestimmt. Nach Erledigung dieser geschäftlichen Traktanden folgten die wissenschaftlichen Mitteilungen: an Stelle des am



Erscheinen verhinderten Grafen Pierre de Viry, des Fortsetzers des von Graf Foras begonnenen grossangelegten Wappenbuches und Adelslexikons von Savoyen, referierte Herr Déonna über dieses für die Genealogie hochwichtige Werk; Herr Dr. Galbreath sprach an Hand von Wappenzeichnungen über das Thema „Soldans et Saladins“; Herr Professor Ganz endlich brachte eine Untersuchung über die Wappen der Genfer Bischöfe Jean de Brogny und François de Mies, das sich mehrfach an dem berühmten Altarbilde von Konrad Witz vorfindet. Wir hoffen, beiden Arbeiten in den „Archives“ wieder zu begegnen. — Ein animiertes Bankett in den schönen Räumen des prächtig im Grün gelegenen Hotel Beau-Séjour in Champel beschloss diesen ersten Tag; es war gewürzt durch Reden von Herrn Edmond Chenevière, des verdienstvollen Organisators der ganzen so wohl gelungenen Tagung, sowie von unserem Präsidenten Herrn Professor Ganz.

Sonntags fuhr dann gegen 9 Uhr die ganze Gesellschaft in drei Autocars — anfangs noch bei schönem Wetter — zunächst nach dem in einem wundervollen Park gelegenen, der Familie van Berchem gehörenden Château des Bois, einst Sitz der Familie Turrettini, dessen zahlreiche Portraits noch jetzt den grossen Eßsaal zieren. Auf das liebenswürdigste waren wir hier von den Besitzern empfangen und regaliert worden. Weiter ging es — leider bei strömendem Regen — nach Dardagny, dessen halbzerfallenes gewaltiges Schloss zur Zeit von der Gemeinde restauriert wird, und dann nach der ehemaligen Johanniterkommende von Compesières, woselbst den Teilnehmern im sogenannten Rittersaale durch die Lokalbehörden ebenfalls eine kleine Erfrischung angeboten wurde. Über Carouge kehrte man nach einer Rundfahrt durch den ganzen Kanton nach Genf zurück, nur um aber hier das Dampfschiff zu besteigen, das bei nun wieder schönem Wetter in längerer Fahrt im „petit lac“ nach Bellerive fuhr, von wo aus man in wenigen Minuten nach der von prächtigen Bäumen umgebenen Campagne des Herrn Chenevière gelangte und wo man wieder auf das herzlichste empfangen und — trotzdem man erst auf dem Schiffe das Mittagmahl eingenommen hatte — reichlich bewirtet wurde. Um 5 Uhr fuhr man nach Genf zurück und zerstreute sich wieder nach allen Richtungen.

Rapport du président de la Société, M. Paul Ganz, présenté à l'Assemblée générale à Genève le 29 septembre 1928.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur et la satisfaction de nous réunir à Genève et de tenir notre 36^{me} assemblée générale dans la ville qui arbore les drapeaux de toutes les nations pour recevoir les délégués du monde entier. Nos ambitions sont moins grandes que les leurs, mais nos amis de Genève, toutefois, nous présentent un programme de fête qui peut rivaliser avec celui des réceptions de la Société des Nations.

Il y a deux ans que nous nous sommes réunis à Vevey pour admirer de vieux manoirs par un beau soleil d'automne; aujourd'hui nous avons le plaisir de contempler les monuments héraldiques que renferment les musées et la bibliothèque ainsi que des documents scientifiques, les généalogies et quartiers des familles

genevoises, que nos membres de Genève ont réunis dans une exposition spéciale. Nous verrons demain la campagne genevoise avec ses résidences seigneuriales et nous espérons que vous allez tous jouir de cette excursion.

Notre *rapport annuel* constate avec satisfaction que la société prospère. L'exposition héraldique de Zurich qui nous a coûté plus de 500 francs a fait de la bonne propagande, car le nombre de nos membres a augmenté depuis de 66. L'exposition de Zurich doit nous engager à faire des efforts pour que le noble art du blason reprenne la place qu'il mérite comme source d'inspiration dans les arts décoratifs de notre temps.

Faisons à côté de nos recherches scientifiques une large propagande, ainsi que des expositions périodiques, dans lesquelles nous enseignerons aux artisans et au public les règles héraldiques ignorées par la plupart. Parcourez aujourd'hui les rues de Berne et jugez vous-mêmes des tentatives de décoration héraldique; neuf fois sur dix l'effet est manqué, parce qu'il est conçu dans l'ignorance absolue de l'art du blason. On constate le même fait pour les drapeaux. Dans un pays, comme le nôtre, où les drapeaux flottent si souvent, il faudrait au moins que le drapeau fédéral et nos drapeaux cantonaux fussent correctement dessinés et fixés normalement à la hampe; mais on voit souvent le contraire; les couleurs interverties, ou l'ours de Berne tournant le dos à la hampe et tombant dans le vide comme « Hans Guck in die Luft » du vieux Struwelpeter. Dans nos écoles d'arts et métiers il faudrait un enseignement spécial, des cours sur l'art héraldique, dans lesquels on exposerait les bases sur lesquelles un nouveau style héraldique pourrait se développer. Il faut expliquer à la jeune génération que les figures de l'écusson et du cimier sont l'âme du blason, que le casque et les lambrequins ne forment qu'un cadre accessoire d'une autre époque et que l'on peut maintenant laisser de côté. Par la presse il faudrait énergiquement agir dans ce sens, car dans aucun autre pays, si ce n'est peut-être en Ecosse, les enseignes héraldiques ne sont plus aimées et plus populaires qu'en Suisse.

Je viens de recevoir un article que le Dr Max von Arx, membre de notre Société, vient de publier dans le calendrier populaire de Soleure, sous le titre: « Was man in und über Heraldik wissen sollte. » C'est un appel au public démontrant que les armoiries sont une belle tradition d'un riche effet, mais qu'elles demandent à être traitées d'après leur code spécial, c'est-à-dire d'après les règles héraldiques reposant sur les lois de l'optique. Il lance en même temps un appel chaleureux en faveur de la croix fédérale. Vous savez que notre Société s'est occupée de la *protection de nos armoiries fédérales* pour arriver à défendre par une loi l'abus qui en est fait par leur emploi comme marques de fabrique chez nous et à l'étranger. Notre membre, le professeur Hugo de Claparède, a fait dans le temps un rapport intitulé: « Rechtsgutachten betreffend bundesrechtliche Schutznormen gegen missbräuchliche Verwendung schweizerischer öffentlicher Wappen »; dès lors le Conseil fédéral s'est occupé de la question; dans une conférence tenue à La Haye, en automne 1925, on a trouvé les moyens d'y arriver. Aujourd'hui le Chef du Département fédéral de justice, M. Häberlin, m'autorise à vous dire qu'une loi définitive a été étudiée et qu'elle sera soumise à une commission d'experts avant la fin de l'année. C'est un grand succès pour nous et l'on peut féliciter le Conseil fédéral d'avoir pris la chose à cœur.

Dans maints cantons, l'héraldique reprend ses droits. Voici quelques faits à l'appui. A *Bâle* on a remplacé dans l'église St-Martin les pierres tombales armoriées qu'un esprit de fausse démocratie en avait enlevées. A *Bâle* également une trouvaille intéressante vient d'être faite: une simple pierre tombale portant un lion rampant gravé dans la molasse — sans écusson — c'est l'emblème de la famille bâloise Ze Rhein, du XIII^e siècle. A *Berne*, le Burgerrat prépare un armorial comprenant les armoiries de toutes les familles entrées dans la bourgeoisie bernoise depuis 1500. A *Fribourg*, M. Hubert de Vevey vient de terminer ses recherches en vue de la publication d'un armorial historique de la ville; à *Glaris* vient de paraître le *Glarner Fahnenbuch*, reproduisant les drapeaux conservés aux archives de l'Etat — 19 planches en couleurs — accompagnées d'un texte de notre membre Robert Durrer. A *Lucerne* notre membre M. Suidter a remplacé sur la façade de sa pharmacie une belle sculpture aux armes de la ville, datée de 1483, et provenant de la porte de Bâle. A *Lausanne*, l'armorial des communes vaudoises continue à paraître sous la direction de Fréd.-Th. Dubois et Th. Cornaz. A *Zurich* la commission spéciale, désignée par la Société des antiquaires, pour rectifier les armoiries communales, continue son travail en publiant les armoiries approuvées et corrigées, en séries de cartes postales. A *Zurich* paraît aussi la nouvelle édition de la *Zürcher Wappenrolle*, le monument le plus important de l'art héraldique de notre pays.

Je ne parle pas des engouements pour la polychromie qui se manifestent depuis quelque temps dans nos villes; en principe, les héraldistes sont des admirateurs de la couleur, mais je me demande l'effet que produira la décoration des maisons aux couleurs de leurs propriétaires et celle des édifices publics aux couleurs de l'Etat¹).

Revenons à notre Société. Je constate avec plaisir que le nombre de nos membres dépasse le chiffre de quatre cents. Nous sommes aujourd'hui 391 membres actifs, 17 membres correspondants et 4 membres d'honneur. Nous avons à déplorer pendant l'année 1927/28 le décès de trois membres fidèles et actifs: Le colonel Théophile Sprecher de Bernegg, un des historiens les plus zélés des Grisons et un grand amateur d'art héraldique; le capitaine d'infanterie Jules de Pury, de Neuchâtel, frère du fondateur de notre Société, et M. Aloïs Truttmann de Sarnen, alt Bezirksammann, un érudit historien. Nous regrettons ces pertes et je vous prie, Mesdames et Messieurs, de vous lever pour honorer leur mémoire.

Nous apprenons avec un vif chagrin que M. Jean de Pury renonce à la vice-présidence. Dans sa lettre il nous exprime le profond regret de ne plus pouvoir participer à nos fêtes où l'amitié s'unit à l'art et à la science. Je pense que vous êtes tous d'accord avec le comité pour prouver notre reconnaissance au fondateur de notre Société, notre distingué président de 1919 à 1925, en le nommant par acclamation membre d'honneur.

Dans une séance du comité tenue le 20 avril à Berne, il a été décidé de préparer une révision des statuts de notre Société. Il est prévu une augmentation des membres du comité pour pouvoir représenter plus facilement les diverses parties du pays; et l'on précisera les fonctions de ces membres pour établir les différentes responsabilités.

¹) Dans les cantons de Berne, Vaud et Fribourg les édifices publics dès longtemps déjà ont des volets aux couleurs de l'Etat; l'effet en est souvent des plus heureux.

Il a été aussi décidé d'ouvrir un concours parmi les artistes de notre Société pour un nouveau diplôme de membre et pour un projet de couverture des *Archives héraldiques*.

Passons maintenant aux publications de notre Société. Les *Archives héraldiques* marchent à souhait et nous pouvons féliciter nos rédacteurs, MM. Dubois et Staehelin, qui arrivent à réunir tant d'articles intéressants et variés, en réservant la place nécessaire aux articles de fond, aux travaux importants concernant les monuments et documents de notre pays. Nous constatons avec plaisir que notre publication paraît maintenant régulièrement, le numéro 4 de 1928 pourra paraître avant le Nouvel-An. Cela aura son influence sur la caisse de notre Société, car nous allons à l'avenir encaisser la cotisation des membres au mois de janvier, au reçu du premier numéro des *Archives*.

Une autre entreprise de notre Société, la publication du *Manuel généalogique*, n'est pas encore été reprise; le président actuel de la commission du *Manuel*, M. le prof. Hegi de Zurich, vient de donner sa démission en déclarant que ses occupations ne lui permettent plus de continuer ses fonctions; il voudrait qu'il y eût, à l'avenir, une collaboration plus étroite entre la commission généalogique et le comité de notre Société. Il remet le compte-courant n° 32 688 de la Banque cantonale de Zurich contenant fr. 4646.85 valeur au 21 septembre 1928. Inclus dans cette somme fr. 684.50, un don de feu M. Auguste Ammann en faveur du «Glückshafenrodel» de Zurich. Nous avons l'intention d'activer les travaux de cette commission en faisant des efforts pour trouver les fonds nécessaires afin de pouvoir entreprendre un troisième volume du *Manuel généalogique*, attendu avec impatience.

Une troisième entreprise, la collection des *Monumenta Heraldica*, prospère grâce à la collaboration fidèle de plusieurs membres de notre Société. Je tiens à remercier M. Auguste Huber, l'archiviste distingué de Bâle-Ville, qui donne ses soins à cette collection en se vouant au travail de classement et d'administration.

Nous espérons que la collection deviendra sous ses auspices une mine de renseignements héraldiques des plus riches.

Une autre entreprise héraldique nous intéresse à deux points de vue, c'est l'édition des timbres-réclame de la société «Kaffee Hag». Votre président s'est chargé du contrôle des armoiries publiées, pour éviter les nombreuses fautes qui ont été commises au commencement de cette publication. Beaucoup de communes ont réclamé en se voyant attribuer des armoiries inconnues. Nous nous bornons à publier les armoiries reconnues par les communes, même si elles ne répondent pas aux règles héraldiques. Nous laissons le soin de rectifier leurs armes aux autorités qui commencent à s'en occuper, mais nous tenons compte des corrections officielles à partir du moment où la commune a admis les armoiries corrigées. Ces corrections sont possibles parce qu'on réimprime les mêmes séries de timbres dans des délais assez courts. Nous devons à ce travail de contrôle les planches en couleur qui embellissent nos *Archives héraldiques* et qui sont mises à notre disposition à titre gracieux. C'est certainement un avantage, mais j'en vois un plus grand encore dans le fait que cette publication éveille plus qu'aucun livre l'intérêt pour l'art du blason dans les cœurs de notre jeunesse.

Pour la société «Kaffee Hag» également nous préparons un *armorial des couvents et des ordres religieux en Suisse* basé sur la publication de Mülinen, *Helvetica sacra*. Il s'agit de plus de 300 armoiries qu'il faut trouver et étudier, mais la publication remplira une lacune.

Parlons de notre bibliothèque. Toujours à la disposition de nos membres et admirablement administrée par la direction de la Bibliothèque cantonale de Fribourg, elle est d'une ressource précieuse pour nos membres. Elle doit être soutenue et je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir penser à elle si vous publiez des ouvrages généalogiques ou héraldiques.

Pour terminer mon rapport, je vous donne connaissance d'un effort tenté à Copenhague pour organiser un premier Congrès international des Généalogistes dans cette ville, au mois d'août de cette année. Invités à ce congrès, nous n'en avons plus entendu parler, mais nous espérons que les relations internationales dans le domaine de nos études pourront s'établir dans un avenir prochain.

Une dernière question nous a préoccupés à plusieurs reprises; nous avons reçu des lettres alarmantes relatives à des fabricants d'armoiries qui allèchent leurs clients par des annonces de journaux, en leur demandant des envois d'argent avant l'exécution de la commande. Plus d'un client a été trompé par ces escrocs, mais il nous est difficile de les attaquer; nous publierons une liste noire des noms de ces malfaiteurs chaque fois que nous aurons des précisions basées sur un jugement. Nous conseillons à chacun de s'adresser à nos rédacteurs qui se trouvent bien placés pour recommander des gens sérieux et des artistes de mérite exécutant soigneusement les recherches généalogiques et héraldiques. C'est dans cette intention que nous publions les noms d'artistes et d'héraldistes à l'intérieur de la couverture des *Archives héraldiques*.

M. Emile Jung, notre précieux trésorier, a établi le bilan de notre situation financière. Je tiens à le remercier d'avoir géré notre caisse de manière à éviter un déficit. En terminant mon rapport, je souhaite la bienvenue à tous nos invités et à nos membres, spécialement à ceux qui participent pour la première fois à notre réunion.

Le Président: PAUL GANZ.

Rechnung für das Jahr 1927.

A. Einnahmen:

Aktiv-Saldo auf 1. Januar 1927	Fr.	93.12
Mitgliederbeiträge	„	7,235.—
Abonnemente auf das Schweizer Archiv für Heraldik	„	1,250.80
Erlös aus Verkäufen älterer Jahrgänge des Archivs	„	1,367.10
Portorückerstattungen	„	2.—
Zinsen	„	224.80
Eingänge von Ausständen	„	113.—
Kapitalablösungen	„	5,962.40
Summe der Einnahmen	Fr.	<u>16,248.22</u>

B. Ausgaben:

Kosten des Schweizer Archiv für Heraldik 1927	Fr.	8,731.75
Bibliothek	„	59.80
Jahresversammlung	„	247.40
Ausstellung in Zürich	„	536.10
Verwaltung und Verschiedenes	„	300.70
Wappenbücher des deutschen Mittelalters	„	211.—
Kapitalanlagen	„	6,119.30
Summe der Ausgaben		Fr 16,206.05

Vermögensbestand:

Sparheft auf die Einwohner-Ersparniskasse Bern	Fr.	2,459.30
Aktiv-Saldo dieser Rechnung	„	42.17
Postcheckguthaben	„	112.10
Wappenbücher des deutschen Mittelalters	„	211.—
Ausstände für Abonnemente pro 1927 und verkaufte Zeitschriften	„	83.—
		Fr. 2,907.57
Vermögensbestand am Anfang des Jahres	„	2,703.62
Vermögensvermehrung	Fr.	203.95

X. Bericht über die im Basler Staatsarchiv deponierten Monumenta Heraldica.

Die Monumenta Heraldica vermehrten sich im Laufe des vergangenen Berichtsjahres um 333 Karten. Von diesen spendeten

1. Herr F. Andreae, Arlesheim	2
2. Herr Bleuel	1
3. Herr de Blonay in Grandson	2
4. Herr Professor Paul Ganz in Basel	28
5. Frau Gernet in Luzern	46
6. Herr Karlen in Thun	17
7. Herr Thomas Küng in Luzern	1
8. Herr Dr. E. de Regnier	2
9. Herr Schmassmann in Liestal	2
10. Herr Dr. Schneeli auf Château de Vuippens	67
11. Frau Dr. Lucie Stumm	150
12. Frau Tschudi-Schümperlin in Schwanden	5
13. Zürcher Gemeindewappenkommission	10

Wenn auch die Zahl der eingelieferten Karten nicht ganz diejenige des letzten Jahres erreichte, so ist der Zuwachs doch ein recht erfreulicher. Auch ist zu erwarten, dass von Herrn Kunstmaler Bösch in Bern in absehbarer Zeit grössere Bestände einlaufen werden, gemäss dem mit ihm vor einigen Jahren getroffenen Abkommen, wonach er sich verpflichtete, sämtliche Wappen, die für die Neuausgabe des Buches

von Herrn Pfarrer Gerster über Schweizer Exlibris in seine Hand kommen, für die Monumenta zu kopieren. Schliesslich ist zu bemerken, dass die Benützung der Monumenta eine recht rege war.

Jahresrechnung pro 1927/28.

Einnahmen:

Saldo letzter Rechnung	Fr. 27.50
Verkaufte Karten	„ 22.—
Zins laut Sparkassenbüchlein der Basler Handelsbank	„ 1.05
	Fr. 50.55

Ausgaben: Keine.

Exposition d'héraldique à Genève.

Notre société se réunissant à Genève les 29 et 30 septembre pour son assemblée générale annuelle, une petite exposition d'héraldique avait été organisée, à cette occasion, au Musée d'Art et d'Histoire.

Plusieurs familles genevoises avaient prêté des tableaux d'ascendance, manuscrits ou imprimés. Celui dressé par feu Ferdinand Reverdin, des ascendants de Mme Reverdin née Patron-de Geer, résultat de longues recherches, occupait un panneau de vaste dimension. M. Frédéric Naville exposait des tableaux de quartiers et des volumes manuscrits du siècle dernier contenant l'histoire de sa famille. D'autres documents traitant du même sujet venaient des archives de M. Henri Le Fort.

Comme diplômes de noblesse: ceux des Griset de Forel (XV^e siècle), des Andrion (XVII^e siècle), des Le Fort (XVIII^e siècle), des Maurice (XIX^e siècle).

Une paroi était consacrée aux armes de Genève dès l'origine (XV^e siècle) et à celles des communes du canton.

Les ex-libris genevois du XVIII^e siècle, les plus remarquables, avaient été confiés par le Musée d'Art et d'Histoire; ils font partie de la collection de M. Revilliod-de Muralt.

Les vitraux n'étaient que des répliques (Castella, Revilliod, etc.); Genève ne possède guère d'originaux et seul le Musée en détient quelques-uns.

M. Edmond Chenevière avait exposé la collection complète, parue à ce jour, des Tableaux armoirés des familles de Berne, Bâle, Fribourg et Genève: si seulement les autres cantons voulaient bien suivre cet exemple pour continuer cette belle série!

Grâce à la Bibliothèque publique et universitaire, toute disposée à laisser admirer ses richesses par les héraldistes, un certain nombre de manuscrits purent figurer à l'exposition.

Citons les plus remarquables: le fameux missel aux armes de *Bonivard*, datant du XVI^e siècle, pièce remarquable, acquise il y quelques années par la Bibliothèque publique; des *libri amicorum* de Samuel Royaume et de Jaques Chouet (XVII^e siècle); l'*Armorial manuscrit de Dumont*; le *Traité du blazon* par le Marquis de Molanes (XVII^e siècle); la *Généalogie de la maison de Montmorency* (seconde moitié du XVI^e siècle); le *Recueil des armes de tous les anciens chevaliers de Lorraine* (XVII^e siècle), la *Généalogie des très anciens roys qui ont régy ceste royalle principauté de Bretagne* (fin du XV^e siècle), sur vélin, exemplaire de présentation aux armes

de la duchesse Marguerite de Bretagne; Ch. Soyer, *Recueil des armoiries de tous les archevêques et évêques du royaume de France* (1635); *Le très noble ordre de la Toison d'or* (XVI^e siècle); recueil de statuts, ordonnances, costumes, insignes, etc. *Noms, surnoms, qualitez et armes des prélats de l'ordre du benoist St-Esprit*, dessins à la plume par Claude Cottier (1637), etc.

M. Eugène Lullin, propriétaire d'un recueil manuscrit d'armoiries de familles genevoises, dressé au milieu du XIX^e siècle par M. Paul Lullin, avait bien voulu se dessaisir pour quelques jours de cet intéressant document, résumé des travaux de Galiffe, Naville, Grenus, et augmenté de ses recherches.

Pour terminer mentionnons quelques épreuves du bel ouvrage sur les ex-libris suisses, en cours d'impression, de Madame Agnès Wegmann. *Henry Deonna.*

Neue Mitglieder — Nouveaux membres.

- M. Paul van Berchem, château de Crans par Céligny.
Hr. J. C. Brupbacher, Bankier, Brunastrasse 29, Zürich.
Hr. Theodor Burckhardt-Sarasin, Gellertstrasse 2, Basel.
M. Francis Capt, rue de la Dôle, 3, Genève.
M. Jean Cramer, licencié en droit, Pressy, C^t de Genève.
M. André Duckert, licencié ès-lettres, professeur, Institut de Glay, Glay (Doubs).
M. Guillaume Favre, Colonel divisionnaire, Melchenbühlweg 26, Bern.
M. Réginald de Henseler, Boulevard des Tranchées, 10^{bis}, Genève.
Hr. Theodor Hürlimann, Lavaterstrasse 50, Zürich.
Hr. Karl Indermühle, Architekt, Zeitglocken 5, Bern.
Frau Jenny-Luchsinger, Berghalde, Hätzingen.
Hr. Eduard Kern, Petersplatz 13, Basel.
Hr. Dr. med. F. H. Leutenegger, Assistenzarzt, Inselspital, Bern.
Hr. Baron Reinhold von Liphart, Ratshof, Odilostrasse 3, München-Gräfelfing.
M. Eugène Lullin, Troinex, C^t de Genève.
M. Jean Lullin, rue Petitot, 15, Genève.
M. Joseph Massot de Forell, rue St-Léger, 3, Genève.
M. P.-G. Prevost, c/o Ferrier, Lullin & Co, Case Stand 106, Genève.
Mlle Ellen Reibold de la Tour, Boulevard Georges Favon, 1, Genève.
M. E.-Marc Sandoz-Passavant, Le Denantou, Lausanne.
Hr. Ernst Sarasin-Von der Mühl, St. Albananlage 32, Basel.
Hr. Karl Schmid, Guardia Pontificia Svizzera, Palazzo del Vaticano, Roma.

Wir machen unsere verehrten Mitglieder aufmerksam, dass der nächsten Nummer des Archivs zur Entrichtung des Mitgliederbeitrages pro 1929 ein Einzahlungsschein beigelegt wird.

Von früheren Jahrgängen des Schweizer Archivs für Heraldik sind noch vorrätig: 1900—1909, 1911—1915 und 1917 zum Preis von Fr. 10.— der Jahrgang, 1920 und ff. der Jahrgang zu Fr. 20.—. Bestellungen beliebe man an den Quästor E. Jung, Bubenbergstrasse 25, Bern, zu richten.